

VIDE GRENIER A MISSON SAMEDI 21 JUILLET 2018

Organisé par l'association « La Batère »

Parc Boisé • De 8h à 18h

Renseignements :

- ✓ La manifestation est ouverte à tous : particuliers, associations, professionnels à l'exception des exposants vendant des sandwiches ou des boissons.
- ✓ L'association LA BATERE décline toute responsabilité en cas de perte, de vol et/ou sinistre des objets.
- ✓ Les fiches d'inscription sont à adresser par courrier, accompagnées du **règlement par chèque à l'ordre de la Batère de Misson** avec la **photocopie recto/verso** de la carte d'identité, du passeport ou de la carte professionnelle ainsi que le **coupon** ci-dessous.
- ✓ Les emplacements sont attribués par ordre de réservation. **Toute réservation non acquittée le jour de l'inscription ne sera pas prise en compte.**
- ✓ En cas de désistement d'un participant, les droits d'inscription restent acquis à l'Association La Batère. Tout emplacement non occupé à 9h sera considéré comme disponible.
- ✓ L'installation se fera à partir de 7h. Une boisson chaude sera offerte à l'arrivée. Pour les exposants seuls, possibilité de réserver une formule repas.
- ✓ **TARIFS DES EMPLACEMENTS** (uniquement en extérieur) : **4€/mètre linéaire avec tables fournies. 3€/mètre linéaire sans tables fournies.**

✂

Réservations :

Nom : Prénom :

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Email :

Pièce à joindre obligatoirement (photocopie recto/verso) :

Pièce d'identité N° :

Déjà (e) le : par :

N° d'immatriculation de mon véhicule :

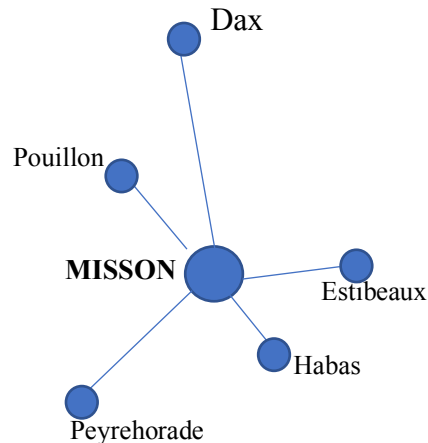
Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant (e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagé (Art L 310-2 du code du commerce)
- Sa non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Fait à Le

Ci-joint règlement de€ (chèque à l'ordre de la Batère de Misson), pour emplacement de (préciser le nombre de mètres)Mètre (s)

SIGNATURE :



Date limite d'inscription : La veille de la manifestation- Renseignements et réservations :06 72 20 84 15

Ne pas jeter sur la voie publique, merci